



Mâcon mis à l'honneur dans le Guide Vert « Sites & Cités Remarquables de France »

Michelin, en partenariat avec l'association « Sites & Cités Remarquables de France », publie ce 15 avril un nouveau Guide Vert. Constitué de deux tomes, il réunit près de 300 villes et territoires parmi lesquels Mâcon et son patrimoine sont mis en valeur.

Publié le 15 avril 2021

Dans le contexte de la crise sanitaire, cette parution a pour objectif de participer à la relance globale du tourisme et vise à soutenir les économies locales en proposant de (re)découvrir le territoire français et son patrimoine. **Ainsi, au titre de son label « Site Patrimonial Remarquable » attribué en 2021, Mâcon a toute sa place dans ces ouvrages qui parcourent la France entière.**

Plusieurs labels nationaux récompensent les projets conduits ces dernières années

Le périmètre allant de la Place Gardon au quai des Marans a été classé « Site Patrimonial Remarquable » en 2021 par la Commission nationale de l'architecture et du patrimoine.

Cette distinction est attribuée aux villes, villages et quartiers dont la conservation, la restauration ou la mise en valeur présentent un intérêt public d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager. Elle a ainsi pour objectif de protéger et valoriser ces sites par la mise en œuvre d'un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

De plus, chaque année depuis 1983, Mâcon se voit décerner le [label 4 fleurs](#) et a déjà obtenu à deux reprises la plus haute distinction nationale : « [La Fleur d'or](#) ». Elle a aussi reçu en 2013 l'appellation « [Station classée Tourisme](#) » par le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, rejoignant ainsi les 321 autres villes françaises déjà labellisées telles que Lyon, Marseille, Nice ou Cannes.

Ces reconnaissances témoignent de la qualité de l'offre touristique proposée par la destination et

<https://www.macon.fr/information-transversale/actualites/macon-mis-a-lhonneur-dans-le-guide-vert-sites-cites-remarquables-de-france-1921?>

récompensent les initiatives engagées depuis plusieurs années par la Ville en matière de sauvegarde de son patrimoine, d'animations culturelles et de mise en valeur de ses richesses naturelles.

Des programmes lancés en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine

Ces dernières années, la Ville de Mâcon a mené de nombreux projets de restauration de ses monuments et d'amélioration de ses équipements touristiques.

Ainsi, la Cathédrale Saint-Vincent et la Maison de Bois, [témoins de l'histoire de la cité](#), ont fait l'objet de rénovations récentes. Étapes incontournables de la visite de la ville, elles sont répertoriées dans le parcours du « [Tracé de la Plume](#) », inauguré en 2016. 550 flèches en bronze guident les Mâconnais et les touristes vers les 28 points d'intérêts de la ville, aussi présentés et commentés dans une application gratuite.

De même, un programme de réhabilitation des édifices historiques du centre-ville est engagé depuis plusieurs années. Celui-ci a notamment permis de restaurer la Maison du Bailli en 2011 et la résidence Soufflot en 2021. D'autres projets de ce type sont en cours de réalisation dans le cadre du programme « [Cœur de ville cœur de vie](#) » qui a débuté en 2018.

Par ailleurs, Mâcon a su se saisir de l'essor du tourisme fluvial en réaménageant le [port de plaisance](#) (<https://www.port-de-plaisance.com/>) et le [quai des Marans](#). Forte de ses 300 000 touristes annuels, dont 70 000 croisiéristes, elle est aussi reconnue pour son cadre de vie et pour la diversité des activités nautiques proposées sur la Saône.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

📞 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273